

LUMERO, UN CENTIN

M. E. J. B. Pense, libéral, a proposé l'ajournement à demain après-midi.

Co., Toronto, Ont.

LE JOURNAL

IMPRIMERIE INDUSTRIELLE
MILTON McDONALD, Directeur.
J. A. CARUFEL, Administrateur.
ABONNEMENTS:
MONTREAL (livraison et domicile) \$3.00 par an
Hors Montreal (par la poste) 3.50
EDITION HEBDOMADAIRE 1.00
STRAITS-DE-PAVAGE
TELEPHONE BEL: 3934
Administration, Main 613
Rédaction "3934
On s'abonne dans tous les Bureaux de Poste
du Canada, chez nos agents locaux et à nos
bureaux. Tout doit être adressé.

LE JOURNAL,
75 Rue Saint-Jacques, Montréal
MONTREAL, 17 MARS, 1903.
LA FETE DES IRLANDAIS

NOS compatriotes irlandais célèbrent aujourd'hui la fête du grand saint Patrick, qui est leur fête nationale. Nous souhaitons que cette célébration ait tout le retentissement qu'elle mérite.

L'histoire du peuple irlandais a plusieurs points de ressemblance avec celle du peuple canadien-français. Comme nous les fils de la Verté Erin ont dû lutter pour conquérir des libertés qui leur ont été longtemps refusées. Ils ont dû, avec O'Connell, forcer les portes du parlement britannique, et s'ils n'en sont pas encore arrivés à conquérir l'autonomie dont nous jouissons depuis trois-quarts de siècle, ce ne sont pas les dévouements, héroïques ni les luttes généreuses qui ont manqué à leur cause.

Nous admirons fort la belle intrépidité du peuple irlandais, et sa ténacité non moins grande à revendiquer les droits qu'on lui refuse. Mais il nous sera peut-être permis de faire remarquer que les Canadiens-français voudraient voir plus souvent ceux dont ils admirent l'histoire et dont ils aiment les traditions généreuses, secondant les efforts qu'ils font pour faire triompher le principe des droits égaux dont ils revendiquent le bénéfice pour toutes les races qui habitent notre pays.

Nous ne voulons pas recriminer, mais simplement signaler au passage une négligence, peut-être involontaire, dont nous sommes souvent victimes. Nos compatriotes irlandais, habitant un pays libre et hospitalier entre tous, oublient trop volontiers la voix du sang — les Irlandais sont de race celtique comme les premiers habitants des Gaules — et les sympathies séculaires qui ont uni la nation irlandaise aux fils de la France de tous les temps.

Aujourd'hui, l'horizon s'éclaircit en Irlande. Une ère de liberté plus grande, et d'aisance relative, se laisse entrevoir pour le peuple martyr.

Nous nous réjouissons de ces réconfortantes perspectives dont nous espérons voir la réalisation prochaine. Et c'est dans ces pensées, et dans ces espérances, que nous saluons le lever de la belle fête de saint Patrick, en l'an de grâce 1903.

UN SYSTEME ORGANISE
QUAND ils s'y mettent nos bons amis les libéraux, n'y vont pas de main morte.

Une fois partis, ils sauront jamais quand ils s'arrêteront.

La corruption électorale est pratiquée ouvertement par le gouvernement libéral fort bien installé à Ottawa, par un autre gouvernement libéral non moins bien établi à Québec.

Ces gens-là ne veulent pas perdre une élection, et ils agissent en conséquence.

Fort bien, dit la conscience libérale : tout cela est légitime.

Le gouvernement moribond d'Ontario, dit mieux, et il fait plus il rendrait des points au petit gouvernement de Québec et au gouvernement central d'Ottawa.

Le gouvernement d'Ontario, donc, le gouvernement des pures, des impeccables, des vertueux qui font semblant d'être en faveur de la prohibition, ce bon gouvernement fondé par sir Oliver Mowat, il y a des années et des années, et qui a fini par tomber aux mains de M. Ross, s'est trouvé un jour sur le penchant de la ruine. Il était battu aux élections, ou presque battu.

Or que fallait-il faire ?

Se maintenir au pouvoir ?

On s'est maintenu, mais à quel prix, grand Dieu !

L'histoire de M. Gagey a été racontée bien des fois depuis quelques jours.

Il y a une autre histoire que l'on n'a pas dite.

Quand il a porté ses accusations sensationnelles, M. Gagey pensait être seul en état de prendre le ministère libéral dans son propre piège.

Malheureusement, il a dû constater que l'araignée avait tendu assez de toiles pour faire plusieurs victimes.

En effet, il est reconnu aujourd'hui, d'après les déclarations faites devant l'Assemblée législative, que le Dr Reaume, député de North-Exeter, a reçu l'offre de la présidence de l'Assemblée législative, à condition qu'il accorderait son appui au gouvernement.

Les offres faites à M. Donald Sutherland, député de South Oxford, sont de même nature, et démontrent que le gouvernement d'Ontario tient à assurer une majorité substantielle.

Maintenant, venons-en aux détails.

Dans le gouvernement d'Ontario, apparemment, quand on parle de "con-

siderations" péonnières, il semble que ce soit là un terme technique dont tout le monde connaît la signification.

La "considération" offerte au docteur Reaume était la présidence de l'Assemblée législative. Le docteur, qui avait conscience des responsabilités à lui confiées en vertu de son mandat, a refusé, mais il ne s'est fait aucune illusion sur la provenance de l'offre qui lui avait été soumise. On sait que le gouvernement seul peut nommer l'orateur de la Chambre, et que le seul fait de voter contre le choix du gouvernement, constitue un vote de non-confiance qui peut entraîner la chute du gouvernement. Du moment qu'on offrait au docteur Reaume la dignité de président de l'Assemblée législative, on lui confiait une faveur qui ne pouvait venir que du cabinet.

Il est vrai que l'offre d'une haute position n'est pas identique à une offre d'achat direct, mais au point de vue moral, la différence n'est pas appréciable. Donc le gouvernement d'Ontario, en offrant d'acheter l'appui du docteur Reaume, a fait une tentative de corruption dont il est directement responsable, tout comme si la tentative avait réussi.

M. Donald Sutherland on a offert de l'argent comme prix de sa trahison. C'est encore là un cas de corruption dont le gouvernement est responsable, attendu que nul autre que le cabinet Ross n'avait intérêt à payer quel que ce soit pour maintenir un gouvernement en place.

L'élection de M. Gagey avait été contestée, ainsi que celle de M. Sutherland, parce que ces deux députés n'avaient pas obtenu la majorité. Le gouvernement, on a suscité contre eux de faux témoins, tirés des pénitenciers dont les dépositions étaient tellement suspectes que la cour a dû les écarter.

Autre preuve que le gouvernement lui-même était au fond de l'intrigue.

La personne qui a organisé le système des faux témoignages rendus contre M. Sutherland a avoué que ses manœuvres avaient été officiellement autorisées. Et elle n'a pas été poursuivie en justice, pas plus que les auteurs des témoignages faibles rendus par des individus sans aveu, autre preuve que le gouvernement d'Ontario protège les fautes qui lui servent, et qu'il a lui-même organisé ce système honteux sur lequel il compte pour se maintenir au pouvoir.

Tout cela du reste, est dans la tradition libérale, et ne nous surprend qu'à moitié.

Nous aurons occasion de revenir sur le sujet.

LES JARDINIERS
UNE délécation des jardiniers de la province doit se rendre aujourd'hui même à Ottawa, pour se joindre aux jardiniers d'Ontario et rencontrer les ministres fédéraux.

Nous avons exposé hier la cause que nos jardiniers voudraient faire embrasser par le gouvernement Laurier. Ils ne demandent rien autre chose que la protection due aux industries légitimes dont parlait l'hon. M. Préfontaine, pendant la dernière élection de Malouine.

Nous osons espérer que le ministre de la Marine et des pêcheries se chargera de présenter lui-même nos jardiniers et de proclamer "légitime" l'industrie qui leur procure leur pain quotidien.

ÇA ET LA
M. J. P. MORGAN estime que ses immenses intérêts financiers sont actuellement menacés. Il a eu avec le président Roosevelt une entrevue au cours de laquelle il a demandé qu'une réunion extraordinaire du Congrès soit convoquée pour l'automne prochain, afin d'adopter une législation qui permette de régulariser la situation financière.

M. Morgan prévoit de graves complications dans le monde des affaires, par suite de la ratification du numéraire, et il voudrait qu'on fit adopter par le Congrès une législation semblable au bill du sénateur Aldrich, lequel n'a pu être adopté à la dernière session du Congrès.

M. Aldrich a cependant annoncé, alors que de grands désastres financiers se préparaient.

M. J. P. Morgan est tout à fait de cet avis.

On assure que M. Roosevelt ne s'est compromis en aucune façon, il a simplement promis de réfléchir.

Les nouvelles de Québec que le fleuve est libre au Cap Rouge nous disent même que les glaces sont parties jusqu'à Trois-Rivières. Le gouvernement va-t-il essayer de faire monter un puissant remorqueur qui ira de mare en mare et nous ouvrira le fleuve tout de suite, et dans toute sa longueur ? Nous appelons là-dessus l'attention du Ministère de la Marine.

Le gouvernement fédéral a reçu avis que les autorités impériales acceptent la nomination de lord Alverstone et de deux juges canadiens, à la commission des frontières d'Alaska. L'hon. M. Sifton, N. Wade, avocat de Winnipeg, M. Fitzpatrick, ministre de la justice, et M. Edward Blake, seront les avocats du Canada devant cet important tribunal.

Le gouvernement a maintenant une majorité de dix voix au sénat. Il y a actuellement 38 conservateurs et 43 libéraux, mais le siège de M. Masson sera déclaré vacant cette semaine, puis il faudra remplacer les sénateurs Atkins, Dickey, Gowan et

O'Brien qui n'assisteront pas à cette session.

Le cabinet fédéral a siégé toute l'après-midi de samedi dernier. Il a étudié surtout la question du bill de redistribution des comtés. Ce projet de loi cause, paraît-il, des divisions parmi les ministres. MM. Fielding et Blair, sans s'opposer entièrement à tout changement qui diminuerait la représentation de leurs provinces, ne sont pas prêts à approuver l'augmentation du nombre des députés que demandent les ministres de l'Ouest.

Les libéraux d'Ontario ont essayé de corrompre notre ami le docteur Reaume en lui offrant le poste de président de l'Assemblée législative, à condition d'abandonner le parti conservateur.

M. Reaume a refusé avec indignation et a dénoncé les corrupteurs sur le parquet de l'Assemblée législative. C'est en agissant de cette manière-là que l'on relèvera le prestige des Canadiens-français.

Nos félicitations à M. Reaume.

Nous serions très étonnés si, cette semaine, quelque témoin important dans l'affaire Gagey ne paraitait pour les Etats-Unis ou n'annonçait certaine mission éloignée de la part du gouvernement Ross.

Le premier ministre était prêt à tout quand il a annoncé qu'il lutterait pour conserver sa majorité.

Il est rumeur que l'élection parlementaire

SEANCE MONOTONE A QUEBEC
La nouvelle loi électorale fixe au mois d'octobre la confection des listes

Québec, 16, (spécial). — La séance a été d'une grande monotonie, mais nos législateurs ont cependant expédié beaucoup de besogne.

PROJETS DE LOI

M. PREVOST présente quelques projets de loi à l'effet d'amender le code municipal, la loi de l'instruction publique et le code de procédure civile, relativement à l'assignation, à l'entrée de l'action et à l'exécution des jugements.

M. BLANCHARD est persévérant. Il présente encore, cette année, son projet de loi relatif à la juridiction de la Cour des Commissions.

C'est pratiquement le même que celui rejeté par la Chambre l'an dernier. La seule différence, c'est qu'il demande que le tribunal ait juridiction jusqu'à concurrence de \$39 au lieu de \$50.

M. TELLIER présente un bill amendement la loi des licences de Québec, façon à ce que toute décision d'un conseil municipal, s'il accorde une licence contrairement à la loi ou à l'opposition de la majorité des contribuables, soit sujette à cassation, sur poursuites instituées contre la corporation en vertu de l'article 100 du code municipal.

M. TASCHEREAU a présenté un projet de loi abolissant la mort civile. M. Taschereau estime que ce chapitre de notre code civil, relatif à la mort civile est devenu inutile, et qu'il importe de le faire disparaître.

Le projet de loi amendement la charte de la cité de Ste-Clémentine de Montréal, a été définitivement adopté tel qu'amendé par le comité des bills privés.

PROJETS DE LOI VOTES EN SECONDE LECTURE

Plusieurs bills sont ensuite votés en seconde lecture, entre autres :

Loi érigant en ville le village de Dorval.

Loi refondant la charte de la Société des Artisans Canadiens-français.

Loi constituant une corporation la congrégation "Beth Israel", "Maison d'Israël".

Loi accordant à la corporation du village de Vaudreuil des pouvoirs spéciaux d'emprunt, pour réparations et améliorations à son système d'égout.

Loi constituant en corporation "The Rural Light, Heat and Power Co."

LE PALAIS DE JUSTICE DE SHERBROOKE

En réponse à M. Girard, l'hon. M. GOUIN dit que rien n'a encore été dépensé des \$15,000 mis à la disposition du gouvernement pour le Palais de Justice de Sherbrooke.

L'AGENCE DES TERRES A GATI-NEAU

M. GIRARD demande pourquoi l'agence des terres de la Couronne, Gati-neau, nord-est d'Ottawa, respectivement de \$4,475.50 et \$4,339.00, et durant les années fiscales 1900-1901 et 1901-1902, le revenu total des bois et forêts est de \$1,655,087.58, dont \$427,830.00 appartiennent à cette agence seule.

Durant les années fiscales 1894-1895 et 1895-1896, sous l'administration précédente, les dépenses de la même agence ont été de \$4,475.50 et \$4,339.00, et durant les années fiscales 1900-1901 et 1901-1902, de \$4,326.60 et \$4,465.71 respectivement.

DEMANDE DE DOCUMENTS

A la demande de plusieurs députés de l'opposition, il sera produit devant la chambre des états détaillés concernant plusieurs items des comptes publics ayant trait à presque tous les services publics.

LOI RELATIVE A L'ELECTION DES DEPUTES

L'hon. M. DUFFY, propose, en seconde lecture, une loi relative à l'élec-

tion des députés à l'Assemblée législative. C'est une relance de la loi électorale, mais la nouvelle loi est basée à la fois sur la loi fédérale et la loi provinciale. Le mode d'élection est emprunté à la loi fédérale et la qualification électorale à la loi provinciale.

Un changement important est celui qui fixe au mois d'octobre la confection des listes, au lieu du mois de mars. Dans les villes on propose aussi de fixer à 200 le nombre de électeurs par bureau de vote.

L'hon. M. FLYNN propose l'ajournement du débat et la chambre s'ajourne ensuite à demain.

AVIS D'INTERPELLATIONS

M. GIARD interpellera le gouvernement pour savoir s'il y a une partie du terrain de l'exposition de Montréal, vendue depuis le 30 juin 1897, et si cette vente a eu lieu, quel est le gouvernement a fait du prix de vente ?

Loi constituant en corporation "The Empire Trust Co.", avec quelques amendements.

Loi pour amender la charte de la cité de Québec à susciter toute une discussion sur certaines clauses. Les honorables Messieurs Pelletier et LeBlanc et messieurs Tellier et Lacombe s'objectant à quelques amendements que l'hon. M. Parent et MM. Taschereau et Caron de Maskinongé ont proposé en faveur de la mesure. Parfois la discussion était orageuse, surtout entre MM. Parent, Pelletier, LeBlanc et Taschereau. Le bill a enfin été adopté en retranchant la dernière clause et le comité s'est ajourné à demain.

Le comité des bills privés s'est réuni et a adopté sans discussion les mesures suivantes :

Loi amendement la Charte de la Maison protestante d'Industrie et de Refuge de Montréal.

Loi concernant la Société Historique du comté de Bronté et confiant l'acquisition de certaines propriétés.

Loi constituant en corporation la Compagnie d'assurance mutuelle contre l'incendie des buisseries et fromageries de la province de Québec.

LA SÉANTÉ DU SOUVERAIN PONTIFE
Paris 16. — Les nouvelles reçues à Paris, sur la santé du pape montrent que les bruits qui ont couru récemment sur la décroissance de ses forces, étaient très exagérés.

Au cours de l'audience papale, cette semaine, le pontife a paru très surpris et très amusé par un éminent ecclésiastique français qui s'était risqué à lui conseiller une plus grande prudence dans la continuation de ses réceptions. Le pape a répondu : "Vous avez peut-être raison, d'autant plus que nous avons en perspective tant de fêtes et de cérémonies. Mais, penser, donc, nous aurons au mois de décembre de l'année prochaine le 50^e anniversaire de la proclamation du dogme de l'Immaculée Conception ! N'avez pas peur, je suis encore vigoureux et je suis sûr que je pourrai vivre au moins jusqu'à-là !"

Les ecclésiastiques français déclarent que le pape était de très bon jour et très heureux, aussi puissamment que jamais la singulière fascination et le charme qui lui sont particuliers.

ROXTON-FALLS
(Spécial au "Journal")

Roxton-Falls, 16 mars. — M. John Massé, marchand, maître de notre village depuis plusieurs années, a été mercredi dernier réélu président du comté de Shefford pour la quatrième fois. Nos félicitations.

Les exercices religieux qui ont lieu tous les mardis, ont été célébrés à l'église paroissiale, pendant le carême, sont suivis par un grand nombre de fidèles.

Plusieurs sucriers ont déjà commencé l'exploitation de leurs établissements. Va-t-il se faire beaucoup de sucre ce printemps ?

La température se maintient douce comme en avril. Aussi plus de neige. Les voitures d'été circulent, l'eau de notre rivière est très haute, les oiseaux du printemps sont arrivés.

M. Thomas Massé, marchand, de Montréal, est en visite chez son frère, M. John Massé, depuis quelques semaines.

La fête de St-Joseph a été célébrée dimanche avec solennité. M. l'abbé Pelletier officiait. Le sermon a été donné par M. l'abbé Leduc. La messe du second ton a été lue par un chœur puissant. Les cantiques étaient : MM. P. O. Domingue, Dr E. Gagnan, le Rév. Frère Directeur, L. Raiche, N.

DESTRUCTION DES VIEILLES BRONCHITES. Exécutez-en une bouteille. — 76-1.

tielle de la division Saint-Jacques aura lieu durant la session fédérale. Le gouvernement ne s'en mêlerait pas, mais laisserait les vingt candidats se battre entre eux, pour accéder, après le scrutin, celui qui aura été élu. Dans ces conditions, le candidat conservateur est certain de remporter un triomphe.

Un homme qui doit être très occupé à Ottawa, c'est le correspondant parlementaire du "Canada". En fait, écrit des articles pour un journal qui ne paraît pas, c'est se livrer à un travail absorbant pour rien autre chose que la gloire.

Un journal de cette ville est à la veille de publier, paraît-il, une lithographie de deux articles écrits par un député libéral contre M. Fitzpatrick, ministre de la justice. Ce sera une autre preuve de l'union qui existe chez ces bons libéraux.

Le "Soleil", de Québec, se condamne lui-même, quand il publie en première page la lettre de nos directeurs dégageant leur responsabilité de l'article de M. Beauchêne sur la question des écoles, et en dernière page, un article affirmant que le "Journal" et les "Débats", étaient sous la même direction.

Cette flagrante contradiction donne une juste idée des moyens dont se servent les libéraux pour leururr le public.

Le Desastre des Iles Samoa
San Francisco 16. — Le steamer Mariposa est arrivé aujourd'hui des Iles Samoa, apportant des détails du terrible ouragan qui a visité le groupe Touamotu en janvier. Le nombre des pertes de vies a été de 600. Les pertes sur la propriété s'élèvent à un demi-million de dollars. L'ouragan a duré trois jours, les 14, 15 et 16 janvier.

L'arrestation de Wright
Londres 16. — L'arrestation à New-York, de Whitaker Wright, le gerant fugitif de la London and Globe Corporation, est le seul sujet de conversation ici. La cour de l'Échiquier vient justement d'émettre un ordre pourvoyant à ce qu'une commission recueille le témoignage de l'honorable C. Mackintosh, de Vancouver C.A. concernant la vente de certaines propriétés minières dans la Colombie britannique à Whitaker Wright. On prétend que plusieurs membres de la haute société, sont impliqués dans l'affaire de la London Globe.

La rentrée de M. Chamberlain
Londres, 16. — Le secrétaire des colonies M. Chamberlain, à sa rentrée dans la Chambre des Communes, a été cordialement acclamé par les conservateurs et les unionistes, mais les libéraux et les nationalistes ont gardé un silence significatif.

Le Bon Monde
se donne rendez-vous, chaque jour au "CAFÉ DE LA PRESSE" 63 RUE SAINT-JACQUES.

C'est un pied-à-terre charmant où l'on trouve vins, liqueurs, boissons gazeuses et cigares de choix.

J. L. PHILLIPS, prop.
Ex-gérant du Club Canadien.

Crown Café
Le RESTAURANT des bons vivants et des sportsmen. Tout est de choix.

1902 rue Sainte-Catherine
(Vis-à-vis l'Ecole du Plateau).
ABRAHAM DUPRE
Téléphone Bell, Main 595. 16-14

Le Dr C. F. F. TRESTLER, Dentiste
De la maison TRESTLER & GLODENSKY, a transporté ses bureaux au

No 155 rue St-Denis
Tél. Bell Est 2560. Près l'Université Laval.
Reçoit ses clients à toute heure. 16-14

La Compagnie du Musée Eden,
Loue et vend les fameux appareils Edison, à vues animées et fondantes, "Kinetoscope" pour soirées et assemblées de toutes sortes. S'adresser à

206 rue St-Laurent, Montréal.

HUILES
Huiles lubrifiantes de haute classe. Graisses et tous les produits du pétrole, Peintures élastiques, etc., etc.

The National Oil Company,
114 Coristine Building.
Phone, Main 836. 68-jno.

AUVENTS
Pour auvents de magasins, balcons, etc., nous avons notre prix avant de placer votre ordre. Ouvrage supérieur fait promptement.

J.-B. LAVIGNE
43 Bonsecours
Bell Main 630. Des Marchés 854.
Au 1er mai : 17, 17 1/2 et 19 GOSFORD
66-m et v-jno

GRATIS
Vente Régie en or, beau dessin de fantaisie, ornée de deux grands rubis, diamants, émeraude, rubis et rouge, et de deux belles perles blanches comme de la neige, pour un vente seulement de 10 boîtes de Poudre Dent de Lait à 15 cts chacune. Envoyez aujourd'hui pour la Poudre, nous avons confiance en vous pour la recevoir, même de port. — BENT DE LAIT TOOTH POWDER CO., Boite Postale 5-218 St-Laurent, Montréal.

N. LEVEILLE
DERNIERES NOUVEAUTES
Et offes dans les derniers goûts
Coupe Garantie
1586 Notre-Dame, Cite.

R.P.A.N'S
Si est toujours de ces de manoirs sentés dans lesquels il n'est pas d'avantage de faire usage d'une machine à l'AN'S de temps à autre. En vente chez les papeteries. Le paquet de Cinq-Cent est suffisant pour les cas ordinaires. La boîte de famille, 50 cts, en contient assez pour une année.

LAURIE ENGINE CO.
Un Nouveau Moyen
— DE —
CONDENSER LA VAPEUR
Catalogue descriptif qui vient d'être publié.
Si cela vous intéresse, écrivez-nous.

L'immigration et le Canadien Pacifique
Londres 16. — L'arrêt dans l'émigration continentale est considéré comme une chose sérieuse et on espère que le gouvernement canadien va faire quelques arrangements avec la compagnie du Pacifique Canadien pour que l'emploi de quelques steamers de la ligne Beaver à soulager cette congestion. Le Pacifique Canadien a l'avantage, vu que les vaisseaux Beaver sont les seuls steamers qui ne soient pas dans le syndicat de navigation continental. Le Pacifique ne peut entrer dans ce syndicat ni dans celui de Morgan, de crainte de perdre les subventions impériales et canadiennes. Sir Thomas Shaughnessy annonce que les vaisseaux de la ligne Beaver continueront à transporter des passagers sous la direction du Pacifique Canadien et qu'un service de fret accéléré sera établi entre Londres et le Canada. M. J. Hill, le président du Great Northern, est arrivé ici et est en rapport journalier avec sir Thomas Shaughnessy.

Le Desastre des Iles Samoa
San Francisco 16. — Le steamer Mariposa est arrivé aujourd'hui des Iles Samoa, apportant des détails du terrible ouragan qui a visité le groupe Touamotu en janvier. Le nombre des pertes de vies a été de 600. Les pertes sur la propriété s'élèvent à un demi-million de dollars. L'ouragan a duré trois jours, les 14, 15 et 16 janvier.

L'arrestation de Wright
Londres 16. — L'arrestation à New-York, de Whitaker Wright, le gerant fugitif de la London and Globe Corporation, est le seul sujet de conversation ici. La cour de l'Échiquier vient justement d'émettre un ordre pourvoyant à ce qu'une commission recueille le témoignage de l'honorable C. Mackintosh, de Vancouver C.A. concernant la vente de certaines propriétés minières dans la Colombie britannique à Whitaker Wright. On prétend que plusieurs membres de la haute société, sont impliqués dans l'affaire de la London Globe.

La rentrée de M. Chamberlain
Londres, 16. — Le secrétaire des colonies M. Chamberlain, à sa rentrée dans la Chambre des Communes, a été cordialement acclamé par les conservateurs et les unionistes, mais les libéraux et les nationalistes ont gardé un silence significatif.

Le Bon Monde
se donne rendez-vous, chaque jour au "CAFÉ DE LA PRESSE" 63 RUE SAINT-JACQUES.

C'est un pied-à-terre charmant où l'on trouve vins, liqueurs, boissons gazeuses et cigares de choix.

J. L. PHILLIPS, prop.
Ex-gérant du Club Canadien.

Crown Café
Le RESTAURANT des bons vivants et des sportsmen. Tout est de choix.

1902 rue Sainte-Catherine
(Vis-à-vis l'Ecole du Plateau).
ABRAHAM DUPRE
Téléphone Bell, Main 595. 16-14

Le Dr C. F. F. TRESTLER, Dentiste
De la maison TRESTLER & GLODENSKY, a transporté ses bureaux au

No 155 rue St-Denis
Tél. Bell Est 2560. Près l'Université Laval.
Reçoit ses clients à toute heure. 16-14

La Compagnie du Musée Eden,
Loue et vend les fameux appareils Edison, à vues animées et fondantes, "Kinetoscope" pour soirées et assemblées de toutes sortes. S'adresser à

206 rue St-Laurent, Montréal.

HUILES
Huiles lubrifiantes de haute classe. Graisses et tous les produits du pétrole, Peintures élastiques, etc., etc.

The National Oil Company,
114 Coristine Building.
Phone, Main 836. 68-jno.

AUVENTS
Pour auvents de magasins, balcons, etc., nous avons notre prix avant de placer votre ordre. Ouvrage supérieur fait promptement.

J.-B. LAVIGNE
43 Bonsecours
Bell Main 630. Des Marchés 854.
Au 1er mai : 17, 17 1/2 et 19 GOSFORD
66-m et v-jno

GRATIS
Vente Régie en or, beau dessin de fantaisie, ornée de deux grands rubis, diamants, émeraude, rubis et rouge, et de deux belles perles blanches comme de la neige, pour un vente seulement de 10 boîtes de Poudre Dent de Lait à 15 cts chacune. Envoyez aujourd'hui pour la Poudre, nous avons confiance en vous pour la recevoir, même de port. — BENT DE LAIT TOOTH POWDER CO., Boite Postale 5-218 St-Laurent, Montréal.

N. LEVEILLE
DERNIERES NOUVEAUTES
Et offes dans les derniers goûts
Coupe Garantie
1586 Notre-Dame, Cite.

R.P.A.N'S
Si est toujours de ces de manoirs sentés dans lesquels il n'est pas d'avantage de faire usage d'une machine à l'AN'S de temps à autre. En vente chez les papeteries. Le paquet de Cinq-Cent est suffisant pour les cas ordinaires. La boîte de famille, 50 cts, en contient assez pour une année.

LAURIE ENGINE CO.
Un Nouveau Moyen
— DE —
CONDENSER LA VAPEUR
Catalogue descriptif qui vient d'être publié.
Si cela vous intéresse, écrivez-nous.

L'immigration et le Canadien Pacifique
Londres 16. — L'arrêt dans l'émigration continentale est considéré comme une chose sérieuse et on espère que le gouvernement canadien va faire quelques arrangements avec la compagnie du Pacifique Canadien pour que l'emploi de quelques steamers de la ligne Beaver à soulager cette congestion. Le Pacifique Canadien a l'avantage, vu que les vaisseaux Beaver sont les seuls steamers qui ne soient pas dans le syndicat de navigation continental. Le Pacifique ne peut entrer dans ce syndicat ni dans celui de Morgan, de crainte de perdre les subventions impériales et canadiennes. Sir Thomas Shaughnessy annonce que les vaisseaux de la ligne Beaver continueront à transporter des passagers sous la direction du Pacifique Canadien et qu'un service de fret accéléré sera établi entre Londres et le Canada. M. J. Hill, le président du Great Northern, est arrivé ici et est en rapport journalier avec sir Thomas Shaughnessy.

Le Desastre des Iles Samoa
San Francisco 16. — Le steamer Mariposa est arrivé aujourd'hui des Iles Samoa, apportant des détails du terrible ouragan qui a visité le groupe Touamotu en janvier. Le nombre des pertes de vies a été de 600. Les pertes sur la propriété s'élèvent à un demi-million de dollars. L'ouragan a duré trois jours, les 14, 15 et 16 janvier.

L'arrestation de Wright
Londres 16. — L'arrestation à New-York, de Whitaker Wright, le gerant fugitif de la London and Globe Corporation, est le seul sujet de conversation ici. La cour de l'Échiquier vient justement d'émettre un ordre pourvoyant à ce qu'une commission recueille le témoignage de l'honorable C. Mackintosh, de Vancouver C.A. concernant la vente de certaines propriétés minières dans la Colombie britannique à Whitaker Wright. On prétend que plusieurs membres de la haute société, sont impliqués dans l'affaire de la London Globe.

La rentrée de M. Chamberlain
Londres, 16. — Le secrétaire des colonies M. Chamberlain, à sa rentrée dans la Chambre des Communes, a été cordialement acclamé par les conservateurs et les unionistes, mais les libéraux et les nationalistes ont gardé un silence significatif.

Le Bon Monde
se donne rendez-vous, chaque jour au "CAFÉ DE LA PRESSE" 63 RUE SAINT-JACQUES.

C'est un pied-à-terre charmant où l'on trouve vins, liqueurs, boissons gazeuses et cigares de choix.

J. L. PHILLIPS, prop.
Ex-gérant du Club Canadien.

Crown Café
Le RESTAURANT des bons vivants et des sportsmen. Tout est de choix.

1902 rue Sainte-Catherine
(Vis-à-vis l'Ecole du Plateau).
ABRAHAM DUPRE
Téléphone Bell, Main 595. 16-14

Le Dr C. F. F. TRESTLER, Dentiste
De la maison TRESTLER & GLODENSKY, a transporté ses bureaux au

No 155 rue St-Denis
Tél. Bell Est 2560. Près l'Université Laval.
Reçoit ses clients à toute heure. 16-14

La Compagnie du Musée Eden,
Loue et vend les fameux appareils Edison, à vues animées et fondantes, "Kinetoscope" pour soirées et assemblées de toutes sortes. S'adresser à

206 rue St-Laurent, Montréal.

HUILES
Huiles lubrifiantes de haute classe. Graisses et tous les produits du pétrole, Peintures élastiques, etc., etc.

The National Oil Company,
114 Coristine Building.
Phone, Main 836. 68-jno.

AUVENTS
Pour auvents de magasins, balcons, etc., nous avons notre prix avant de placer votre ordre. Ouvrage supérieur fait promptement.

J.-B. LAVIGNE
43 Bonsecours
Bell Main 630. Des Marchés 854.
Au 1er mai : 17, 17 1/2 et 19 GOSFORD
66-m et v-jno

GRATIS
Vente Régie en or, beau dessin de fantaisie, ornée de deux grands rubis, diamants, émeraude, rubis et rouge, et de deux belles perles blanches comme de la neige, pour un vente seulement de 10 boîtes de Poudre Dent de Lait à 15 cts chacune. Envoyez aujourd'hui pour la Poudre, nous avons confiance en vous pour la recevoir, même de port. — BENT DE LAIT TOOTH POWDER CO., Boite Postale 5-218 St-Laurent, Montréal.

N. LEVEILLE
DERNIERES NOUVEAUTES
Et offes dans les derniers goûts
Coupe Garantie
1586 Notre-Dame, Cite.

R.P.A.N'S
Si est toujours de ces de manoirs sentés dans lesquels il n'est pas d'avantage de faire usage d'une machine à l'AN'S de temps à autre. En vente chez les papeteries. Le paquet de Cinq-Cent est suffisant pour les cas ordinaires. La boîte de famille, 50 cts, en contient assez pour une année.

CARTES D'AFFAIRE
OPTICIEN
CARRIERE
DIPLOME DE
Collège d'Optique de Philadelphia, Instruteur d'Optique au Collège de Pharmacie de Montréal. Appointement spécial par Téléphone Bell Est 2557.

ELECTRICIENS
E. L. LEBRUN M. DE VILLIERS
Electric Eng. & Supply Co.
21, RUE BLEUVE
Manufacturiers d'Appareils Electriques, Dynamos, Moteurs, Appareils Spéciaux dessinés et Construits.

MARCHANDS DE BOIS
O. Dufresne, Jr. & Frère
BOIS DE SCIAGE EN GROS.
2388, rue Notre-Dame, MONTREAL.

HOTELS
HOTEL ST-JAMES
En face du Depot G. T. R. et tout près de l'Hotel de la Ville.
PLAN EUROPEEN ET AMERICAIN.
Muni de toutes les améliorations modernes.

HOTEL RIENDEAU
ARTHUR TANGUY, Prop.
Près le Palais de Justice et l'Hotel de la Ville.
58-60 Place Jacques-Cartier MONTREAL.

HOTEL JACQUES-CARTIER
Le plus Central et le plus Populaire. — Voleurs d'Arrivée des Trains et des Bateaux. Taux de \$1.00 à \$2.00 par jour.
Place Jacques-Cartier, Montréal.

RESTAURANTS
Bon Souper !
Avec sa bonne amie, si l'on veut bien souper, L'ALCIDE fait tout. Adressez-vous à lui. Téléphone Bell Est 1798 attirant. 16-14

Le Bon Monde
se donne rendez-vous, chaque jour au "CAFÉ DE LA PRESSE" 63 RUE SAINT-JACQUES.

C'est un pied-à-terre charmant où l'on trouve vins, liqueurs, boissons gazeuses et cigares de choix.

J. L. PHILLIPS, prop.
Ex-gérant du Club Canadien.

Crown Café
Le RESTAURANT des bons vivants et des sportsmen. Tout est de choix.

1902 rue Sainte-Catherine
(Vis-à-vis l'Ecole du Plateau).
ABRAHAM DUPRE
Téléphone Bell, Main 595. 16-14

Le Dr C. F. F. TRESTLER, Dentiste
De la maison TRESTLER & GLODENSKY, a transporté ses bureaux au

No 155 rue St-Denis
Tél. Bell Est 2560. Près l'Université Laval.
Reçoit ses clients à toute heure. 16-14

La Compagnie du Musée Eden,
Loue et vend les fameux appareils Edison, à vues animées et fondantes, "Kinetoscope" pour soirées et assemblées de toutes sortes. S'adresser à

206 rue St-Laurent, Montréal.

HUILES
Huiles lubrifiantes de haute classe. Graisses et tous les produits du pétrole, Peintures élastiques, etc., etc.

The National Oil Company,
114 Coristine Building.
Phone, Main 836. 68-j

Scroggie's

LE MAGASIN QUI DONNE LE TON!

A Grands Pas vers le Printemps!

Rien qu'une idée de ce qui est fait par un personnel nombreux, occupé à disposer les stocks que vous voyez dans la grande exposition du printemps.

Inutile de se vanter. Un travail tranquille réussit lorsque les applaudissements sont oubliés. Nous espérons réussir et réussir superbement, mais nous réservons le plaisir pour plus tard. Nous pouvons parler de nos dispositions à propos de robes et d'étoffes à robes et nous sommes prêts à faire voir ce dont nous parlons.

ETOFFES à ROBES!

Vente spéciale d'étoffes à robes crème. Prix régulier \$1.00, à la verge.

Crêpe de Chine crème, 44 pouces de largeur, pure laine, la verge, \$1.00.

Canvases Etamine crème, 46 pouces de largeur, pure laine, la verge, \$1.00.

Voile de Paris, 44 pouces de largeur, pure laine, la verge, \$1.00.

Serge Campbell croisée, crème, 44 pouces de largeur, pure laine, la verge, \$1.00.

Etoffes à robes crème, soie et laine, 38 pouces de largeur, à pois, à rayures, à carreaux, la verge, \$1.00.

Etoffe Cheviote pure laine, 52 pouces de largeur, de pesantier correcte pour costumes de printemps, dans les meilleures nuances de bleu marine, noir, bleu, gris pâle et foncé, vert, etc. Spécial, la verge, \$1.00.

MOUSSELINE

VENANT D'ARRIVER

500 verges de belles mousselines laineses de couleur et de fantaisie pour robes à petits et grands dessins, aussi à pois et à rayures, couleurs de bleu marine, noir, rouge, bleu pâle, vert, noir et blanc, rose, etc., la verge, \$1.00.

ETALAGE SPECIALE DE NOUVEAUX MANTEAUX ET COSTUMES DE PRINTEMPS POUR DAMES ET ENFANTS

Mantheaux en tricot de belle qualité, en beaux mélanges noirs et blancs, doublés en soie factice noir, revers en soie, fins avec devant ample, manchettes retournées et poches de côté, pour dames. Valeur extra spéciale, \$9.00.

Mantheaux à dos box, en drap box de qualité supérieure, de couleur façon soutenu, doublés en satin pesant et soie de qualité spéciale sur les revers, superbement finis avec pointes-tailleur, poches de côté et manchettes retournées pour dames, valeur exceptionnelle, \$13.50.

Mantheaux en étoffe poil de chamois, de splendide qualité, dans les couleurs de cardinal et de nouveau bleu, non doublés, fins avec collet de velours, manchettes retournées, poches de côté et pointes-tailleur, pour enfants.

Âges	2	4	6	8
	\$4.25	\$4.75	\$5.25	\$5.50

Notre Département des Chaussures

Est prêt à vous montrer les meilleures valeurs, les styles les plus nouveaux, la plus grande variété en Bottines et Oxfords pour Dames & \$2.00.

VAISSELLE!

1 000 soucoupes de couleur et d'assortiment, patrons assortis. Pour écouler \$1.00.

10 grosses de petites assiettes à beurre et porcelaine de fantaisie, valant 60c la douzaine. Pour écouler à, chaque, \$0.21-26.

100 douzaines de plats à pâtisseries, blancs et de couleur, valant \$1.00 la douzaine. Pour écouler à, chaque, \$0.09.

VISITEZ L'EXPOSITION D'ŒUVRES D'ART

Concert d'instruments de l'Atin et l'Après-midi.
Encadrement d'images, une Spécialité.

COMMANDES PAR LA POSTE OU TÉLÉPHONE PROMPTEMENT EXÉCUTÉES

Scroggie's

Rues Ste-Catherine et Université.

LA SOCIÉTÉ D'ADMINISTRATION GÉNÉRALE

30 rue St-Jacques, Montréal

Capital souscrit \$100,000

Administration de successions et de fidéjussures, placements, perception de deniers, loyers, intérêts, dividendes, hypothèques et autres valeurs. Cautionnements judiciaires. Emissions de dettes. Organisation de sociétés par actions.

BUREAU DE DIRECTION:

Dr E. Pessier-Lachapelle, Prés.,
Rodolphe Forget, Vice-Président,
Hon. J. A. Ouellet,
Hon. J. S. C. Wukle,
Hon. Chas. C. de Lorimier,
Hon. Damien Rolland, Dir.,
J. D. Gravel,
A. E. de Lorimier,
Joseph Robillard,
Martial Chevalier, Dir.-Gérant,
J. Theo Leclerc, Secrétaire.

OPTIONS SUR DEMANDE

Pamphlet gratuit sur demande.
REGINALD CAMERON BROWN,
Temple Building, 111, Avenue
Rue St-Jacques.

Nous sollicitons des commandes dans
"Detroit United"
"Toledo"
"Railway and Light"
et dans toutes les autres sociétés ayant un marché à Cleveland.

Fahey & Co.,

(Établi en 1893)

Membres de la Bourse de Cleveland.

CLEVELAND, OHIO.

J.S. BACHE & CIE.

BANQUIERS ET COURTIERS.

15 Rue St-Sacrement, Montréal.

C. D. MONK, Gérant.

Bureau Principal, 66 Exchange Pl., N.-Y.

Membres de la Bourse de New York et de la Bourse de Chicago.

Rapports et avis de la Bourse de New York et de la Bourse de Chicago.

Système de crédit par la Bourse de New York et de la Bourse de Chicago.

Système de crédit par la Bourse de New York et de la Bourse de Chicago.

Système de crédit par la Bourse de New York et de la Bourse de Chicago.

COMMERCE.

UNE REPRISE

Du Dominion Steel a causé beaucoup d'excitation

LE POWER à LA HAUSSE

Et dispute la prépondérance du Steel—Le Coal est plus ferme

Des bureaux du "Journal"

Lundi 16 mars

De gros rachats de vendeurs ont provoqué une reprise sensible du Dominion Steel aujourd'hui et l'excitation la plus intense n'a cessé de régner sur le marché.

Les actions préférentielles ont enregistré une plus-value de neuf points sur le plus bas niveau de samedi et le titre ordinaire remonte de 33 à 37. Le Coal s'est aussi remis à flot et de 117 c. matin il remonte à 121 et finit à 120, ferme et en grande demande.

Le groupe du Steel n'a pas été seul à exciter l'intérêt du public énorme, qui s'est pressé aujourd'hui dans l'enceinte et dans les coulisses de la Bourse. Le Power, dont on parle aujourd'hui dans les termes les plus flatteurs, a discuté avec un succès marqué au Steel la prépondérance, dont celui-ci jouit depuis quelques jours. Parmi les courtiers, dont l'assistance est exceptionnellement grande sur le pasquet de la Bourse, il n'est qu'un sentiment de confiance exprimé à l'adresse du Power et l'enthousiasme du public s'échauffe graduellement et proportionnellement à la hausse, qui s'accentue un peu tous les jours.

Le Power a touché 94 1/4 aujourd'hui, gagnant 1/8 sur samedi et clôture ferme à 94.

Chez le compartiment des valeurs de traction la cote est lourde. Le Twin City baisse de 1-2 à 115, le Toronto de 3-4 à 112, le Street se maintient à 272, le Detroit gagne 1-4 à 85 et le Toledo se retrouve à 31. Le Richelieu perd 1-4 à 84 3-4.

Le Pacifique Canadien se traîne et souffre de l'irrégularité de Wall Street. Ouvert à 127 5/8, il monte à 127 3-4, descend à 126 3-4 et finit à 127, en baisse de 1-4 à 84 3-4.

Les cotes suivantes ont été spécialement câblées de Londres aujourd'hui à MM. L. J. Forget & Co.

Grande Tronç. 1re préf. 114 1/4 à 26, 100 1/2 à 36, 49 3-4.

Pacifique Canadien, 131 3-8.

Baie d'Hudson, 41 3-4.

Anacosta, 6 1-4.

BOURSE DE MONTRÉAL

MM. L. J. Forget & Co. courtiers, 1713

rue Notre-Dame, nous fournissons le rapport suivant:

VALEURS

16 Mar. 16 Mar. 16 Mar.

10.30 a.m. 10.30 a.m. 8.00 p.m.

Demande Offre

Demande Offre

Demande Offre

Demande Offre

Demande Offre

Demande Offre

Demande Offre

Demande Offre

Demande Offre

Demande Offre

Demande Offre

Demande Offre

Demande Offre

Demande Offre

Demande Offre

Demande Offre

Demande Offre

Demande Offre

Demande Offre

Demande Offre

Demande Offre

Demande Offre

Demande Offre

Demande Offre

Demande Offre

Demande Offre

Demande Offre

Demande Offre

Demande Offre

Demande Offre

Demande Offre

Demande Offre

Demande Offre

Demande Offre

200 Do. Iron Com.	35	3-4
100 Do. Iron Com.	34	7-8
25 Do. Iron Com.	34	7-8
25 Do. Iron Com.	34	7-8
450 Do. Iron Com.	34	1-2
200 Do. Iron Com.	33	1-4
75 Do. Iron Com.	33	1-4
200 Do. Iron Com.	33	1-4
200 Do. Iron Com.	33	1-4
50 Do. Iron Com.	34	1-2
100 Do. Iron Com.	34	1-2
125 Do. Iron Com.	35	3-4
75 Do. Iron Com.	34	3-4
775 Do. Iron Com.	34	1-2
150 Do. Iron Com.	34	1-2
150 Do. Iron Com.	34	1-2
225 Do. Iron Com.	34	1-4
100 Do. Iron Com.	34	1-2
25 Do. Iron Com.	34	3-8
100 Do. Iron Com.	34	3-8
50 Do. Iron Com.	34	3-8
50 Do. Iron Com.	34	3-8
100 Do. Iron Com.	34	1-4
5 Do. Iron Com.	37	
5 Do. Iron Com.	35	
75 Do. Iron Com.	34	1-3
25 Do. Iron Com.	34	5-8
25 Do. Iron Com.	34	3-4
300 Do. Iron Com.	34	7-8
175 Do. Iron Com.	35	
25 Do. Iron Com.	35	
25 Do. Iron Com.	35	1-8
200 Do. Iron Com.	35	1-2
500 Do. Iron Com.	35	1-1
75 Do. Iron Com.	35	3-8
350 Mo. Power.	92	
25 Mo. Power.	92	1-2
300 Mo. Power.	92	1-2
100 Mo. Power.	93	1-1
200 Mo. Power.	93	1-2
125 Mo. Power.	93	1-4
300 Mo. Power.	93	1-2
375 Mo. Power.	93	1-2
250 Mo. Power.	93	1-8
65 Mo. Power.	94	
100 Mo. Power.	92	
100 Mo. Power.	93	3-4
50 Mo. Power.	93	5-4
250 Mo. Power.	94	
350 Mo. Power.	94	
37 Mo. Power.	93	1-2
25 Mo. Power.	93	1-4
50 Mo. Power.	93	
25 Detroit.	93	1-2
40 Detroit.	84	
25 Toigloo Ry.	84	1-4
25 Toigloo Ry.	80	
25 Toigloo Ry.	80	
50 Do. Iron préf.	78	
25 Do. Iron préf.	77	
150 Do. Iron préf.	78	
50 Mo. Iron préf.	79	
25 Do. Iron préf.	79	
2 Do. Iron préf.	79	
50 Do. Iron préf.	80	
50 Do. Iron préf.	80	1-2
3 Do. Iron préf.	81	
30 Mo. St. Ry.	270	
100 Mo. St. Ry.	273	
5 Mo. St. Ry.	272	
10 R. & O. N. Co.	95	
200 R. & O. N. Co.	95	
250 R. & O. N. Co.	95	1-4
125 Twin City.	115	
25 Twin City.	115	1-4
25 No. Scotia.	106	
25 Do. Cotton.	46	
25 Do. Cotton.	46	
25 Hx. Elec. Ry.	46	1-2
25 Hx. Elec. Ry.	46	1-2
25 Tor. Ry. ex-div.	112	1-2
40 Tor. Ry. ex-div.	112	
1000 Scotia bonds.	111	
2500 Do. Iron Bds.	80	
5000 Do. Iron Bds.	79	1-2
12000 Do. Iron Bds.	79	1-2
10000 Do. Iron Bds.	80	1-4
1 Banq. de Montréal.	256	
1 Banq. de Montréal.	256	1-2
1 Banq. de Commerce.	168	
3 Banq. de Montréal nouv.	251	
3 B. de Montréal nouv.	251	1-2

BOURSE DE LONDRES

Londres, 16.—Consolidés au comptant, 91 7/16, idem, à terme 91 5/8. Anaconda 63 3/8. Atchison, 63 1/2. Do. préf., 100. B. & O., 94 1/2. Canada Pac., 130 3/4. Chesapeake & Ohio, 47 1/4. Chicago Great Western, 21 1/2. Chicago Mil. ans St. Paul, 173. De Beers, 32 1/4. Denver & Rio Grande, 38. Do. préf., 89. Erie 36 3/8. Do. 1re préf., 69. Do. 2e préf., 56. Ill. Central, 143 1/2. Louisville & Nashville, 128. Mo. Kans. & Texas, 26 1/4. N. Y. C., 142. Norfolk & Western, 72 3/4. Do. préf., 92. Ont. & Western, 31 1/2. Penna., 73 1/4. Rand Mines, 11. Reading, 31 1/2. Reading, 1re préf., 43 1/2. Reading, 2e préf., 37. Southern Ry., 32 5/8. Do. préf., 96 1/4. Southern Pac., 62 7/8. Union Pac., 93 7/8. U. P., préf., 93 1/2. U. S. Steel, 37 3/8. Do. 1re préf., 88 1/2. Wabash, 28 3/4. Do. préf., 60 3/4.

BEURRE ET FROMAGE

BEURRE.—Le marché est plus actif et il y a beaucoup de demande pour les produits strictement de choix. Les livraisons sont limitées et l'approvisionnement n'est pas abondant. Les fines crèmes fraîches se vendent de 21 1/2 à 22 c. et les qualités secondaires 20 à 21 c.

FROMAGE.—Le marché de Liverpool est actif à la hausse et le câble cote aujourd'hui une vacance de 15. Depuis vendredi, à 69s. pour le fromage canadien blanc et coloré.

Le marché local ne s'est pas ressenti de cette hausse, attendu qu'il n'y a pas de stock à vendre. On cote nominale de 14 à 15c.

PRODUIS DE LA FERME

ŒUFS.—Le marché est calme et les prix sont soutenus de 17 à 18c. pour les œufs strictement frais.

FEVES.—Marché ferme et plus actif. Elles se vendent, sur rails, de \$1.95 à \$1.97 le boisseau; les commerçants les revendent, en lots, de \$2.05 à \$2.10.

VOILAIRES.—Marché très ferme et demande bonne. On cote les dindes de 14 à 16c; les oies, de 10c à 11c; les poulets, de 15c à 16c; les canards, de 15c à 16c.

POMMES DE TERRE.—Le marché reste ferme. Le stock de choix se vend \$1 la poche de 90 livres, sur rails. En lots, les commerçants les revendent de \$1.10 à \$1.20.

SIROP D'ÉRABLE.—On cote le sirop d'érable sur le marché à 7c la livre en bidons.

MARCHE AUX GRAINS

Le blé a été soutenu aujourd'hui sur le marché de Liverpool clôturant au niveau de samedi; sur mai à 6s. 1-3-8 et à 6s. 1-3-8, en juillet.

Paris mentionne de 5 centimes à 22 fcs 75c. sur mai et baisse de 5c. sur mai à 25 fcs 20c.

Londres cote le blé No. 1 dur du Manitoba 28s. 7-1-2 sur avril et mai.

Il y a eu baisse prononcée d'au-delà de 2 cents sur le blé de mai aujourd'hui à Chicago, par suite de fortes liquidations. Le blé a perdu 5-8c. et l'avoine 1-2 à 5-8c.

Le marché local est bien soutenu, mais les affaires sont limitées. L'exportation est nulle et la demande de consommation locale est bonne.

L'avoine No 2 est cotée de 36 3-4 à 37c. en magasin et 31 1-2 dans l'ouest.

On cote blé No 1 dur de Manitoba à 71 1-2 cents en entrepôt à Fort William; No 1 Nord 71 1-2. Les pois sont cotés 69 cents fret élevé. Le seigle de 51 cents dans l'Est, le sarrazin, 45c dans l'Est, l'orge No 3 extra, 41c.

Le marché aux farines est facile, en sympathie avec le blé. On cote straight rollers, \$3.900 à 3-15 le baril, \$1.70 à \$1.75 le sac; les patentes d'ivoire \$2.75 à \$4, Manitoba, fortes de boulanger de choix, \$4.10; les patentes de Manitoba, \$4.10.

L'avoine roulée est en bonne demande et les prix varient de \$4.10 à \$4.20 le baril, et \$1.95 à \$2.05 le sac, en lots.

M. A. E. Labelle, de la maison Ogilvie nous communique les prix suivants:

Par baril
Gru... \$20.00
Son... 22.00

Le tableau suivant donne les quantités de grains disponibles à Montréal, aux époques suivantes:

14 mars 7 mars 15 mars.
1903 1903 1903

BLE.— 39,258 37,139 90,276
MAÏS.— 40,051 38,476 9,276
POIS.— 30,941 62,286 24,197
AVOÏNE.— 130,534 118,131 228,330
ORGE.— 2,779 2,250 21,888
SEIGLE.— 2,779 2,250 21,888
SARRAZIN.— 3,795 4,661 1,774
FARINE.— 48,932 31,623 24,632
FARINE D'AVOÏNE.— 448 498 956

LA CLÔTURE À CHICAGO

Chicago, 16.—Les valeurs ont clôturé comme suit:

Blé, mai 73 3-8 à 5-8, juillet 70 5-8, sept., 69 5-8.
Maïs, mars 43 1/2, mai 43 1/2, juillet 43 1/2, sept., 43 1/2.
Avoine, 33 3/4, mai 34 1/4, juillet 31 1/4 à 3-8, sept. 29 1/4.
Lard, mai 17 1/2, juillet 17 1/2, sept. 16 5/8.
Saïndoux, mars 9 5/8, mai 9 5/8, juillet 9 5/8, sept. 9 5/8.
Café, mai 9 5/8, juillet 9 5/8, sept. 9 5/8.

LE FOIN

Le marché local est inactif, mais plus ferme. On cote sur place la tonne No 1, \$9.00, No 2, \$8.00, mélange de trèfle \$6.50.

SUCRE

New-York, 16.—Sucre brut esoutenu, sucre raffiné soutenu.

No. 6, 440; No. 7, 435; No. 8, 430; No. 9, 425; No. 10, 430; No. 11, 415; No. 12, 410; No. 13, 405; No. 14, 400; Confiseries "A" 4, 405; moulu "A" 5,05; en pains 5,40; torré

BOURSE DE LONDRES

Londres, 16.—Consolidés au comptant, 91 7/16, idem, à terme 91 5/8. Anaconda 63 3/8. Atchison, 63 1/2. Do. préf., 100. B. & O., 94 1/2. Canada Pac., 130 3/4. Chesapeake & Ohio, 47 1/4. Chicago Great Western, 21 1/2. Chicago Mil. ans St. Paul, 173. De Beers, 32 1/4. Denver & Rio Grande, 38. Do. préf., 89. Erie 36 3/8. Do. 1

TEMPERATURE

Bureau météorologique, Toronto, 16. — Il peut seoir sur les lacs Ontario et Huron, mais le vent du sud-ouest, qui souffle, est fort. — Le vent du sud-ouest, qui souffle, est fort. — Le vent du sud-ouest, qui souffle, est fort.

TEMPÉRATURES MINIMA ET MAXIMA :

Victoria, 34-46; Calgary, -9-24; Qu'Appelle, 32-48; Winnipeg, 14-25; Port Arthur, 28-36; Parry Sound, 25-32; Toronto, 24-34; Ottawa, 24-46; Montréal, 22-42; Québec, 24-34; Halifax, 20-32.

MÉTÉOROLOGIE :

Valley d'Ottawa et régions de Montréal et de Québec : — Variable et doux, avec ondées.

LA COMMISSION D'ENQUÊTE

Les 12 officiers de police concernés dans l'affaire des uniformes sont assignés et ils retiennent les services de M. J. F. Quinn pour les défendre.

Les quatorze officiers de police qui ont pris part à l'affaire des uniformes en leur substituant des habits civils, ont tous été assignés devant le juge enquêteur, pour le 23 courant.

Forêts de la bonne foi avec laquelle ils ont agi dans ces transactions, ils ont formé un comité chargé de récupérer des intérêts, tous, a confié la défense des intéressés à M. J. F. Quinn, C. R. C. est dire que nos policiers sont résolu à se défendre énergiquement.

L'INSTITUT VACCINOGENE

M. les Drs J. Leduc et G. Archambault, directeurs-propriétaires de l'Institut Vaccinologique de Montréal, ont demandé à la Ville de Montréal une subvention pour leur institution, alléguant que l'institut qu'ils ont fondé il y a deux ans, depuis quatre années à leurs propres frais, pour la fabrication de vaccin glycerique, c'est le seul établissement de ce genre dans la province et il y a lieu de croire qu'il donne satisfaction. Malheureusement les dépenses sont plus considérables que les recettes et il en sera pendant plusieurs années encore. Tout ce que l'entreprise touche des \$3,000 annuels que le gouvernement provincial accorde depuis longtemps à la vaccination, se résume à \$500 par année depuis deux ans.

CONFERENCE DE M. LEGER

Le manque d'espace nous force à remettre à demain le compte-rendu de la leçon didactique de M. Léger, à l'Université Laval hier soir.

CAMPAGNE CONTRE LES BOUGES INFECTES

Quatre bouges de la rue Sainte-Agnès, ont été visités samedi soir par la police. Quarante-cinq personnes ont été arrêtées et sur ce nombre il y avait 19 femmes. Les quatre propriétaires de ces maisons ont été condamnés à \$100 ou à 3 mois de prison. Les autres femmes ont été condamnées à \$30 d'amende ou à 2 mois de prison. Huit hommes ont été condamnés à \$5 d'amende ou à 1 mois de prison.

AVIS AUX EPICIERIS

M. Alex Archambault, greffier du bureau des licences, prie MM les épicieris de bien vouloir se hâter de venir chercher leur blanc d'application pour licence. Jusqu'à présent 250 applications seulement ont été faites, ce qui est un nombre bien restreint pour cette saison de l'année.

MORT SUBITE

Une dame Magloire Boyer de la rue Centre, est morte subitement dimanche matin après être revenue de la basse-messe. On attribue sa mort à une attaque d'apoplexie.

NOUVEAU CAS DE PICOTE

Un nouveau cas de picote a été découvert hier par la police sanitaire au No 75 rue des Communes. Le patient est un jeune homme de 18 ans, du nom de Trépanier, qui est récemment arrivé de Prescott. Sept des personnes qui habitaient avec le malheureux jeune homme, ont été mises en quarantaine et quand au malade, il a été envoyé à l'hôpital civique.

LES TEINTURES ELECTRIQUES

succèdent aux teintures sucrées.

J.-O.A. Lafortest

Ingénieur Civil. — Spécialités de construction d'Aqueducs, d'égouts et d'Éclairage Électrique. Bureaux, 99 rue Saint-Jacques, Montréal. — Tel. Bell, Main 1111. 164-1a

Coupon de Prime No 62



POUR VOTRE PORTRAIT EN COULEURS

et Gravures de Salon, Jolis encadrements, Portraits au Crayon.

Voir l'annonce dans le 10ème page.



Le Pardon

Magnifique lithographies en couleurs.

LA DIVISION DU QUARTIER SAINT-JEAN-BAPTISTE

Le Conseil décide par un vote de 16 contre 8 qu'à l'avenir la partie connue sous le nom de "Petit Nord" portera le nom de quartier Duvernay si la Législature Provinciale consent à ratifier la chose

Certains échevins prétendent que les sommes affectées aux travaux permanents n'ont pas été réparties avec justice entre l'Est et l'Ouest

Le rapport que la commission des finances a présenté hier au conseil de ville, et dans lequel se trouvent énumérées les sommes consacrées à divers ouvrages permanents de voirie, a provoqué un débat qui peut se résumer comme suit.

D'un côté un groupe important dirigé par M. l'échevin Lavalée a protesté contre le partage fait par le rapport entre l'Est et l'Ouest, prétendant que sur les \$230,000, la partie Est ne reçoit qu'une quarantaine de mille dollars, soit :

Pour le pavage de la rue des Commissaires	\$24,150
Pour le pavage de la rue Visitation, de la rue Dorchester à la rue Sainte-Catherine	7,972
Pour le pavage de la rue Roy en face de Saint-Louis	5,600
Pour le pavage de la Place Jacques-Cartier	4,134
Total	\$41,856

Ces messieurs refusent d'ajouter à cette somme les \$34,000 accordés à la construction du tunnel de la rue St-Denis et de celui de la rue Forsyth, somme qui fait également partie des \$230,000 alloués, que ces ouvrages, étant d'intérêt général pour toute la ville, ils doivent pas compter comme un bénéfice à la partie d'une manière spéciale.

A cela M. l'échevin Laporte, à la tête de l'autre groupe et fortement aidé de M. l'échevin Vallières, président de la voirie, a répondu qu'il est domage de faire de cette affaire importante, une question de clocher. Le partage dans l'espèce a été arrêté après mûre réflexion. La partie de la ville qui est la plus riche, d'après le rapport, est de toutes les autres celle où le trafic est le plus lourd et le plus nombreux. Les rues qui y sont mentionnées une fois payées donneront une route ininterrompue de la gare à l'ouest, à l'est de l'ouest. Personne ne peut nier que les multiples manufactures de commerce et la présence des gares de chemins de fer dans les atterrissements désignés créent un roulage que l'on ne voit guère ailleurs en ville. Si les tunnels des rues Saint-Denis et Forsyth à l'extrême nord-est de Montréal ne doivent pas entrer en ligne de compte dans le partage des deniers entre l'Est et l'Ouest, parce qu'ils sont d'intérêt général pour toute la population, on peut affirmer avec égale raison que les ouvrages permanents de voirie, qui sont destinés à servir pour le moins d'un intérêt général, qui de la population n'a pas que qu'affaire au centre et n'est pas appelé à passer par les rues que la voirie propose maintenant de payer. Les \$34,000 des tunnels de la rue des Commissaires, \$41,000 qui sont accordés à la partie Est. Ce qui ferait un total d'environ \$75,000. De sorte qu'apparemment, l'Ouest, où à peu près tout le monde passe n'aurait en plus que \$45,000. Il n'y a pas de doute que la partie Est, qui compte des \$13,000 donnés ces jours-ci, encore à la partie Est pour l'élargissement de la rue Le Roy, afin de donner plus de place aux marchands, des \$21,000 employés l'autre jour pour le pavage de la rue des Commissaires, en face du marché Bonsecours. Par conséquent le rapport ne doit pas être envisagé au point de vue de l'Est ou de l'Ouest, mais bien de l'intérêt général. C'est sur ce terrain que les commissions des finances et de la voirie se sont mises pour faire le partage des deniers, croyant en cela se rendre aux justes réclamations du public.

M. l'échevin Lavalée, appuyé par M. l'échevin Couture, a répondu que le rapport devant le Conseil ne soit pas maintenant adopté, mais révisé de nouveau à la commission de la voirie pour préparation d'un nouveau rapport dans lequel la somme de \$230,138.75 sera répartie plus équitablement entre l'Est et l'Ouest de la ville.

"Que le rapport devant le Conseil ne soit pas maintenant adopté, mais révisé de nouveau à la commission de la voirie pour préparation d'un nouveau rapport dans lequel la somme de \$230,138.75 sera répartie plus équitablement entre l'Est et l'Ouest de la ville.

Cet amendement a été adopté à l'unanimité par une division de 7 contre 17.

M. l'échevin Couture propose ensuite que \$10,000 soit pris à même les \$16,000 accordés au pavage de la rue Dorchester, de la rue St-Laurent à la rue Bleury, pour les employer à payer la rue Roy, à partir de la rue St-Denis à l'avenue de l'Hôtel de Ville.

Mais cet amendement n'est pas mis aux voix, vu l'adoption du sous-amendement de M. l'échevin Ames qui renvoie à la prochaine séance l'adoption finale du rapport.

CONTRAT DU CIMENT

M. l'échevin Lavalée, appuyé par M.

PRIS COMME DANS UNE TRAPPE

Un cambrioleur est pincé dans la voute de l'établissement de MM. Blacklock & Frères, qu'il était en train de piller hier soir

Au poste, il a donné le nom de Henderson, mais il est très réticent sur ses antécédents

Un vol audacieux a été commis hier soir, vers 7.15 heures, au bureau de MM. Blacklock frères, courtiers de douane, au No 41 rue de la Commune. Le gérant de l'établissement, M. Dorrion, s'apprêtait après sa journée de travail, à fermer l'établissement, lorsqu'il fut interrompu par un individu qui se précipita dans la boutique, ferma la porte de l'établissement et prit par la rue St-Pierre où il rencontra le constable Talbot du poste central, qui était à faire son quart. Le constable Talbot rencontra à son coin le constable Granger et les deux policiers se rendirent aux bureaux de M. Blacklock. Le constable Talbot pénétra dans le bureau et se mit à faire des fouilles dans tous les coins et recoins, tandis que son compagnon surveillait les issues.

En fouillant dans la voute, le policier aperçut blotti dans un coin, un individu qui fut arrêté, et conduit au poste central, où on trouva sur lui une trentaine de dollars et différents documents qui ne pouvaient être d'aucune valeur pour le prisonnier.

Le voleur tout penaud a déclaré se nommer Henderson, il a refusé de donner son nom de baptême et il a été écroué dans les cellules.

L'accusé comparaitra ce matin en cour de police.

LES CONCERTS DOMINICAUX

Il est question d'amender les règlements municipaux, afin de les permettre à l'avenir

Aurons-nous des concerts sacrés dans les salles publiques de dimanche? On en avait il y a quelques mois, mais les autorités y mirent fin parce que c'était contraire aux règlements municipaux. Il est maintenant question de rétablir ces concerts sacrés et par conséquent de modifier la loi municipale dans ce sens. C'est du moins ce que compte un avis de motion donné hier par M. l'échevin Ames.

LES AMENDEMENTS A LA CHARTE

Etrange conduite de certains citoyens qui n'ont pas le courage de leurs opinions

M. le maire Cochran, de retour de Québec, annonce que le bill de la ville est actuellement à la Chambre d'Assemblée pour l'ensemble de la loi. Il est en ce moment à la Chambre d'Assemblée pour l'ensemble de la loi. Il est en ce moment à la Chambre d'Assemblée pour l'ensemble de la loi.

CONSTABLE DANS LE DEUIL

A quelques jours d'intervalle, un constable du poste central, voit mourir son père et sa mère, âgés respectivement de 71 et 72 ans

Le constable Daignault du poste central a été fort douloureusement affecté par la mort de ses parents. Il a été fort douloureusement affecté par la mort de ses parents. Il a été fort douloureusement affecté par la mort de ses parents.

EXAMENS D'ASPIRANTS CONSTABLES

Le nouveau bureau des examinateurs pour les candidats qui désirent entrer dans la force de police, a siégé hier soir pour la première fois. Une quinzaine de candidats ont été examinés, et sur ce nombre, sept seulement ont été admis.

LE CANAL LACHINE A SEC

L'eau dans le canal Lachine, n'ayant pas été élevée complètement, on a pu passer le niveau du fleuve est trop élevé, on n'a pas encore retrouvé le cadavre du nommé Peter McGilps, qui s'est noyé le 2 mars dernier. On s'attend aussi à découvrir un autre cadavre, celui d'un jeune homme du nom de James Hutherson, âgé de 23 ans, qui n'a pas été vu depuis le mois de novembre dernier et que l'on suppose être noyé. Le canal ne sera complètement vidé que lundi prochain.

AVIS DE MOTION SIGNIFICATIVE

Un avis de motion de M. l'échevin Larivière qui sous les termes anodins de "modification du règlement No 274" marque une chose qui peut devenir très grave, a été adopté à l'unanimité par le conseil de la ville.

ADJUDICATION DE CONTRATS

Au cours d'une courte séance quelques minutes avant la réunion du conseil, la commission de la voirie a adjugé à la maison W. McNally & Cie, le contrat de ciment et à MM. Joseph Latreille & Frères, celui de toute la pierre à bordure.

ELLE N'A PLUS SA RAISON D'ETRE

La commission du combustible a définitivement réglé ses comptes avec son fournisseur de bois M. Danseur. Celui-ci a de bon gré consenti à résilier son contrat avec la ville. Ceci met fin au travail de la commission qui s'était chargée de porter secours à la population dans la disette de combustible dont nous avons été victime cet hiver.

L'ECHÉVIN COUTURE SERA CANDIDAT

Il est peut-être indiscrète de le dire, mais l'échevin Couture a affirmé hier, que sa candidature politique (libérale bien entendu), dans la division Saint-Jacques était un peu plus sérieuse, mais que l'ignorance ou l'oubli se trouve relativement à la date de l'élection empêchent ses amis de démasquer leurs batteries.

UN TRISTE CAS

Vers 4 heures hier après-midi, la police a été avertie qu'une jeune femme qui demeure rue Drolet, venait de donner naissance à un enfant. La pauvre femme était seule dans la maison et n'a pu obtenir les secours d'un médecin, et en conséquence l'enfant est mort presque immédiatement.

LE CORONER A ÉTÉ AVERTI

Le coroner a été averti et ordonné de se rendre à la police, de transporter le petit cadavre à la Morgue où une enquête aura lieu aujourd'hui.



BELLE FÊTE A LACHINE

Les paroissiens ont célébré dignement la fête patronale de M. le curé Savarié, dimanche dernier

Dimanche dernier les citoyens de Lachine ont célébré avec éclat la fête patronale de leur dévoué et digne curé M. le R. M. J. E. Savarié. La grand messe a été célébrée par le R. M. Savarié, assisté de MM. les abbés Tourangeau et Cullinan comme diacre et sous-diacre.

Le chœur de chant du collège sous l'habile direction de R. Frère Orestus a très bien rendu la messe de Webb.

L'offertoire Mlle A. Ducharme a exécuté un joli solo de violon.

Le R. P. Gaston, O. M. I., a fait le sermon de circonstance avec toute l'éloquence qu'on lui connaît.

La retraite des hommes s'est terminée le soir par un salut solennel. M. J. Kelley a chanté un excellent solo.

En somme cette fête patronale de M. le curé a été très bien réussie et surtout fort édifiante pour les fidèles.

ELECTIONS MUNICIPALES A MAISONNEUVE

M. Trefflé Bleau a été réélu maire hier par une majorité de 97 voix; dans le quartier Centre M. Percy Bennett l'a emporté sur son adversaire, M. Napoléon Houle, par 12 voix de majorité.

Les citoyens de la ville de Maisonneuve ont voté hier pour l'élection à la mairie.

Les candidats en présence étaient M. Trefflé Bleau, ex-maire et M. Nap Massy.

M. Bleau a été réélu par une majorité de 97 voix.

POINT INTERESSANT SOULEVE

La banque de Montréal prétend que la ville n'a pas le droit de taxer un édifice en construction

Les directeurs de la Banque de Montréal protestent contre l'évaluation qui a été faite de leur nouvel édifice rue Craig, soit \$334,000, pour l'année se terminant au 1er mai 1903. Ils ne s'objectent pas tant au chiffre de l'évaluation qu'à ce que l'édifice était en construction et qu'ils ne doivent pas payer des taxes sur un édifice encore non terminé.

LES DEUX JAMBES BROYÉES

Un jeune homme du nom de Sparts, a été victime de ce pénible accident à Kempville, Ont. hier.

AMENÉ À L'HÔPITAL VICTORIA, IL EST DANS UN ÉTAT DES PLUS CRITIQUES

Un accident de chemin de fer, a eu lieu hier matin, à Kempville, Ont., sur la voie du Pacifique. Un passager de nom de Simon Sparts, âgé de 21 ans, est tombé en descendant des chars pendant que le train était en mouvement, et il a eu les deux jambes broyées.

MORT D'UNE RELIGIEUSE

Sœur Marie de Lucien est décédée samedi au couvent de Sainte-Croix et des Sept-Douleurs, à St-Laurent

RAMENE AU TOIT PATERNEL

Le petit Willie Frigon qui était disparu du toit paternel, depuis 3 jours, a été retrouvé hier soir par la police du poste No 2 et conduit chez ses parents au No 59 rue St-Paul.

PAS DE VERDICT

Le jury est déchargé sans avoir pu en arriver à une entente dans la fameuse affaire Charlier-Williams

Les accusés ont été admis à caution, en attendant un nouveau procès, qui aura lieu à la fin du présent terme

Le jury dans la cause désormais célèbre de Charlier-Williams, n'a pas pu s'accorder hier matin, tel qu'il avait été prévu. Après avoir délibéré pendant 38 heures, les jurés n'ont pu en venir à une entente. A 10 heures hier matin, l'honorable juge Wurtelle est monté sur le banc et ayant fait venir les jurés devant lui, leur a demandé s'ils pourraient s'accorder sur un verdict, et si en leur accordant quelques heures supplémentaires, ils pourraient en venir à une entente. Les jurés furent unanimes à répondre, qu'ils ne le pourraient pas. Le juge a alors déchargé les jurés et les accusés ont été remis en liberté provisoire, moyennant un nouveau cautionnement égal à celui déjà fourni par les accusés; puis, le président du tribunal a déclaré que les accusés devaient subir un nouveau procès à la fin du présent terme.

LES "SLOT MACHINES"

Les propriétaires; Attewell et Steinberg se sont avoués coupables, hier, en cour de police

Hier, en cour de police, les nommés Attewell et Steinberg, se sont déclarés coupables d'être propriétaires des "Slot Machines", saisies dernièrement par les détectives chez certains hôteliers de notre ville. L'enquête dans les cas de MM. L. Fortin, J. A. Leprohon et E. Fortin, accusés de la même offense a commencé hier en cour de police.

DEMISSION D'UN CONSTABLE

Le constable Arthur Lefebvre qui faisait partie de la force de police depuis une dizaine d'années a donné sa démission hier, pour se livrer au commerce

TERRIBLE ÉPREUVE D'UNE FEMME

Au lit trois ans avant de prendre des pilules de Dodd pour le rein

Elle est maintenant forte et capable de faire une bonne journée d'ouvrage. Elle raconte sa propre histoire

Morley, comté de Grey Ont., 16 mars, (spécial). — Bien que des milliers de femmes endurent des douleurs, nous ne pouvons en dire rien de plus que ce que nous en avons vu. L'expérience de Mme Thos. Hughes d'ici. En racontant son histoire pour le bien de ceux qui souffrent de même elle dit :

"J'ai beaucoup souffert pendant quatre ans, cinq médecins et un spécialiste des États-Unis, m'ont donné des soins. J'ai essayé de presque tous les remèdes imaginables mais rien ne semblait me faire du bien. J'ai gardé le lit près de trois ans, je ressentais des douleurs le long de l'épine dorsale, à la tête au-dessus des yeux, aux reins, au côté gauche et quelquefois au côté droit. J'étais parfois deux ou trois jours sans pouvoir dormir. J'étais si épuisée que je ne pouvais marcher ni m'asseoir."

"J'ai pris quatorze boîtes de pilules de Dodd pour le rein et je suis à présent forte et capable de faire une bonne journée d'ouvrage, grâce aux pilules de Dodd pour le rein."

La remarquable histoire de Mme Hughes est certifiée par Nelson Lefor, J. P., qui dit "Je suis sûrement dire que l'histoire ci-dessus est vraie"

DECES

NUCKLE. — A St-Eduard de Montréal, dimanche, le 15 courant, à l'âge de 40 ans, Dame Corinne Maréchal, épouse d'Édouard Nuckle. Les funérailles auront lieu mardi, le 17, à 9 heures. Le convoi funéraire partira du No 1611 rue St-Hubert, pour se rendre à l'église St-Hubert, de là au cimetière de la Côte des Neiges. Les parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation. 72-2

CAFÉ ST-GABRIEL

NAP. VALLEE, Prop. 1611 St-Paul.

MENU

Aujourd'hui, 17 mars 1903.

SOUPES

Foies aux fines herbes. Consommé Macaroni.

POISSONS

Filet de Blanc à la Crème. Ragout de Boulettes à la Canadienne.

ENTREES

Boulet braisé aux Champignons. ROTIS.

LÉGUMES

Aloyau de Boeuf au Raifort. Longue de Porc frais, sauce Pommes.

DESSERTS

Patates au four et machées. Betteraves. Pâtisseries variées.

BOULES

Carottes à la crème. Petit Sauc. VIANDES FROIDES.

BOULES

Padding au vin, sauce Muscade. Tartes aux Pommes.

BOULES

Tartes aux Raisins. Bananes. FROMAGES.

BOULES

Crème. Limbourg. MAGNIFIQUE BOUQUIN, 85 cents la pinte, 20 cents la chopine.

BOULES

Vin ordinaire, 30 cents la pinte, 15 cents la chopine.

BOULES

Le "Journal" est publié par la Compagnie d'imprimerie industrielle, propriétaire Milton McDonald, directeur J. A. Carlier, administrateur, 72 rue St-Jacques, Montréal.